



# FO REND COMPTE DE SON MANDAT !

## Comité technique spécial (CTS) du 05 avril 2022 :

### Présents pour l'administration :

Le secrétaire général, Mr Marin  
La secrétaire générale adjointe M2I, Mme Heyriès  
La secrétaire générale adjointe DRRH, Mr Cherfi  
Le secrétaire général de la DSDEN 77, Mr Demont  
Le secrétaire général de la DSDEN 93, Mr Fliou  
Le secrétaire général de la DSDEN 94, Mme Dubarle-Meyer

### Présents pour les organisations syndicales :

3 représentantes du SPASEEN-FO :  
Coralie BOUET-LAHOULETTE, Karima BENSALD et Salima KHELIL  
3 représentants FSU  
1 représentant SGEN-CFDT  
1 représentant A&I-UNSA  
Absent : CGT

## Déclaration liminaire du SPASEEN-FO

Monsieur le Secrétaire Général,  
Mesdames et messieurs les membres du CTSA,  
Chers collègues,

L'ordre du jour de ce CTSA fait état d'un certain nombre de points sur lesquels nous vous avons saisis.

Il a été annoncé au CTA la création de 2 postes pour le BOP 214 qui déjà évoqué par notre organisation syndicale est largement insuffisant et ne comble pas les besoins dans les services.

Il est demandé aux agents des services cadres comme non cadres, d'assurer la continuité du service public mais aussi d'effectuer des missions supplémentaires ou de mettre en place à marche forcée et dans des délais de plus en plus restreints, des réformes provoquant la dégradation des conditions de travail et l'épuisement des agents au nom du quoi qu'il en coûte.

Notre organisation syndicale n'a eu de cesse d'alerter sur la souffrance exprimée par de nombreux agents quel que soit leur corps ou leur fonction !

Par ailleurs, compte tenu de l'inflation galopante et de l'écrasement des grilles du fait du gel du point d'indice. Malgré la hausse du SMIC non répercutée sur les grilles, les agents continuent de s'appauvrir et vont le seront davantage à la retraite car rappelons-le : l'indemnitaire n'est pratiquement pas pris en compte !

La revalorisation indemnitaire certes, a été conséquente mais ne permet toujours pas d'atteindre le niveau interministériel et certaines catégories sont toujours écartées à ce jour ! Il a fallu l'intervention des organisations syndicales au niveau du ministère pour trouver « au fond des tiroirs en grattant », je cite, quelques moyens supplémentaires que nous aurons à discuter pour les personnels administratifs de catégorie C et des ITRF de la BAP E.  
Toujours rien pour les ITRF des autres BAP et les ATEC !

### Nous continuons à revendiquer avec force :

- Des conditions de travail dignes ;
- L'égalité de traitement ;
- Le dégel et le rattrapage du point d'indice à hauteur de 22% ;
- La création de postes à la hauteur des besoins ;

Pour en revenir à l'ordre du jour, nous attendons des précisions sur l'organisation des services.

Pour le mouvement interne, notre organisation syndicale vous remercie, comme suite à nos alertes, d'avoir rétabli le mouvement interne du rectorat tant attendu par les agents concernés.

Concernant le déploiement de TIPI, nous demandons une vigilance extrême pour ne pas pénaliser les agents sur les congés.

Nous souhaitons également vous alerter sur le télétravail et notamment sur les jours flottants dont les modalités de gestion et d'autorisation doivent être éclaircies.

**[les jours flottants doivent être demandés via Figgo, le supérieur hiérarchique doit émettre un avis au moins 48 heures avant]**

Pour les projets présentés aujourd'hui, nous avons des interrogations :

- Pour I-Colibris, il semble que le manque de formation des agents ait réduit le nombre de candidatures pour les LA et TA, nous souhaitons un comparatif du nombre de demandes avec l'année précédente

**[Nous attendons les chiffres de comparaison car cette année, seulement 114 de demande pour la LA d'attaché et 208 pour celle de SAENES...]**

Pour ETNA, nous espérons que ce nouvel environnement ne sera pas trop nébuleux pour les agents et qu'ils seront accompagnés pour s'approprier ce nouvel environnement de travail numérique.

- Qu'entendez-vous par soft phonie ?

Pour la problématique du parking, pouvez-vous nous indiquer précisément le nombre de demandes, le nombre de places attribuées et le nombre total de places affecté au rectorat. Par ailleurs, combien d'agents sont encore en attente d'une place ?

### [Pas de réponse à ce jour]

Notre organisation syndicale demande des places supplémentaires dès à présent.

Le bâtiment X24 sera livré avec un parking en sous-sol avec un nombre de places limitées, nous demandons que l'administration conserve les places existantes en sus.

Le SPASEEN FO, avec sa fédération la FNEC-FP-FO et sa confédération la CGT-Force Ouvrière, première organisation syndicale de la Fonction Publique d'Etat, organisation libre et indépendante, reste et restera mobilisée pour défendre nos droits, notre statut, nos postes et nos conditions de travail !

Pour finir, nous attendons toujours des réponses sur certaines situations qui datent pour une depuis 2020....

Nous vous remercions pour votre attention.

## RÉSISTER-REVENDIQUER-RECONQUÉRIR

## Le CTS avait à son ordre du jour des points suivants :

### Pour avis :

- Répartition des emplois du BOP 214

### Pour information :

- Organisation des services : point de situation et doctrine générale
- Déroulement du mouvement interne du rectorat de Créteil
- Point sur l'état d'avancement du déploiement de TIPI
- Calendrier de fermeture des services académiques « été 2022 »

### Avancement des projets :

- E-Colibris
- ETNA
- Déploiement de la soft phonie dans les services académiques (retour d'expérience de la D.S.D.E.N de Seine-Saint-Denis)

## Avancement des projets :

E-colibris, ETNA et déploiement de la softphonie dans les services académiques (retour d'expérience de la D.S.D.E.N de Seine Saint Denis)

-**E-colibris** va progressivement se généraliser à de nombreuses opérations et une application pour les smartphones est en cours de d'expérimentation qui permettra à chaque agent d'avoir toutes les informations le concernant dans un seul outil et de communiquer plus aisément avec son gestionnaire de ressources humaines.

-**La softphonie** est un outil permettant de recevoir les appels téléphoniques sur son ordinateur en utilisant un casque ou de basculer la ligne depuis l'ordinateur vers un téléphone fixe ou portable. Cet outil est utilisé dans le 93 et permet aux agents notamment pendant les périodes de télétravail de ne pas utiliser de téléphone personnel et de pouvoir respecter leur droit à la déconnexion en simplement éteignant l'ordinateur professionnel.

-**ETNA** (Espace de Travail Numérique de l'Agent), un nouvel environnement numérique pour chaque agent va être déployé mais le temps imparti à la séance étant écoulé, la discussion est reportée au CTS de juillet.

L'administration a pour objectif de mettre en place un management plus participatif dans une volonté de cohérence et de simplification. Les réorganisations de services actuellement prévues sont réalisées pour renforcer la coordination et l'idée de « circuit court ».

Ce qui explique que la cellule du pré-contentieux est retournée à la DPE, le service juridique va gérer toutes les demandes de protection fonctionnelle....

La DPE2 va de nouveau travailler en gestion intégrée, les gestionnaires géreront un portefeuille de contractuels pour toutes les opérations les concernant.

La cellule administrative est supprimée car elle n'a pas trouvé son public et son utilité.

Par ailleurs, le secrétaire général a pour objectif de rendre un meilleur service aux usagers tout en améliorant les conditions de travail.

**Le SPASEEN FO émet le vœu que ses paroles soient entendues et mises en pratique dans tous les services.**

*Les organisations syndicales constatent la disparité entre la gestion des demandes des personnels enseignants et des autres catégories de personnel notamment sur les délais à respecter de retour des demandes, sur les modalités de reclassement...*

**Le SPASEEN FO demande le rétablissement de l'égalité de traitement entre toutes les catégories de personnels.**

**Le SPASEEN FO demande un éclaircissement sur les modalités d'autorisations des « jours flottants » en sus des jours de télétravail :**  
*Monsieur le Directeur des Relations et Ressources Humaines précise que les agents qui en bénéficie conformément à leur convention de télétravail, peuvent soumettre leur demande au moins 48 h à l'avance à leur N+1.*

## Réponse de l'administration :

### 1-Répartition des emplois du BOP 214

Le ministère n'ayant pas encore fléchi le type de poste, l'information sera communiquée ultérieurement.

### 2-Déroulement du mouvement interne du rectorat de Créteil

Le mouvement interne est prévu à partir du 10 mai, chaque agent pourra utiliser une application dédiée pour émettre des vœux. Les candidats seront ensuite reçus par les chefs de division, un classement sera établi et les réponses sont prévus le 13 juin.

*Les organisations syndicales ont demandé le report à mi-juin afin que les agents aient un accès à davantage de postes avant les sortants de concours.*

**Le SPASEEN FO se satisfait du retour du mouvement interne puisque c'était une des revendications des personnels portés par notre syndicat. Toutefois, nous demandons à connaître la cartographie des postes vacants, non communiquée à ce jour malgré nos nombreuses demandes à l'encadrement de la DPAAE.**

### 3-Point sur l'état d'avancement du déploiement de TIPI

L'expérimentation de TIPI a débuté par la DSDEN 77 qui ne disposait pas d'outil informatisé de gestion des congés. Il persiste des soucis de paramétrage qui devraient être réglés avant l'extension aux autres DSDEN et au rectorat.

**Le SPASEEN FO sera vigilant pour garantir l'égalité de traitement et la transparence sur le suivi des congés.**

### 4-Calendrier de fermeture des services académiques « été 2022 »

Pour les vacances d'été, les services du rectorat seront fermés du 1<sup>er</sup> au 15 août inclus.

Les DSDEN ne se sont pas prononcées pour le moment compte tenu des services jeunesse, engagement et vie associative départementaux qui sont en pic d'alerte à la période estivale.

Le secrétaire général annonce que la fermeture du vendredi 27 mai est à l'étude car c'est un jour chômé pour les écoles et les EPLE.

# Pour défendre vos droits, vos statuts, vos salaires, vos conditions de travail.

## Ne restez pas isolés,

# REJOIGNEZ LE SPASEEN-FO !

## CONTACTEZ-NOUS

par mail : [spaseen.fo.rectorat94@gmail.com](mailto:spaseen.fo.rectorat94@gmail.com)

par téléphone : 01 57 02 68 99

*Si comme nous vous voulez portez haut et fort nos revendications, n'attendez plus et rejoignez-nous.  
Ce sont les adhérents qui font notre force*